

*Merçi  
monsieur!*



**Chères et chers camarades,**

L'année 2023 qui vient de s'achever s'est avérée certes peu commune, mais nous l'avons traversée avec éloges. Marquée par un couronnement impressionnant de Sa Majesté le roi Charles III qui mit officiellement fin à l'ère élisabéthaine que nous connaissions si bien et; marquée par l'annonce de la fin du mandat de notre patron, Son Honneur, l'honorable J. Michel Doyon, 29e lieutenant-gouverneur du Québec : il est vrai que notre année fut mouvementée.

Or, bien que certains y voit un signe de changement, le Grand Conseil et moi-même y voyons de la continuité. Le patrimoine de notre institution, bien protégé durant les 8 années de monsieur, nous permet aujourd'hui de continuer notre mission sous la bannière de madame Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure désignée, et ce, malgré les vents et marées futiles qui suivirent l'annonce de sa nomination.

Ainsi, en regardant vers l'avant, alors que 2024 s'entame, je suis fier de vous présenter cette nouvelle infolettre qui, non seulement montre une organisation forte et en santé grâce à un Grand Conseil renforcé, mais également montre un effectif de membres bien supérieurs aux années précédentes ce qui laisse entrevoir bon nombre de projets, d'activités, d'occasions de rayonnement, mais également d'occasions de servir notre Couronne au Canada.

Par conséquent, et en reconnaissance du sens du devoir que monsieur Doyon nous aura témoigné tout au long de son mandat, soyons forts et dévoués en cette nouvelle année. Que madame Jeannotte puisse compter sur la Société de la Couronne du Canada et ses membres comme son prédécesseur a pu le faire. Merci, Votre Honneur, et bienvenue à vous, madame!

Ltv Thomas Morin-Cabana, BAScM, cmr, A de C  
Fondateur & Président national

**Retour sur la vie de**  
**L'honorable J. Michel Doyon, c.r., B.A., LL. L., Ph. D., Ad. E.**  
**Patron d'honneur de la Société de la Couronne du Canada**



Né à Québec, Michel Doyon a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Laurentienne de Sudbury, puis a entrepris des études en histoire à l'Université Laval de Québec, où il a décroché une maîtrise ès arts, puis une licence en droit et un doctorat en histoire. Il a également terminé sa scolarité de doctorat en philosophie dans cette même université.

Avant d'entreprendre la pratique du droit, Michel Doyon a enseigné l'histoire à la Commission scolaire régionale de Tilly, au Cégep de Sainte-Foy, de même qu'à l'Université Laurentienne à Sudbury, à titre de professeur invité. Admis au Barreau du Québec en 1972, il a commencé sa pratique au sein du cabinet L'Heureux, Philippon, Garneau pour joindre, en 1984, le cabinet Gagné Letarte, où il a exercé la profession d'avocat jusqu'à sa désignation comme lieutenant-gouverneur, le 21 juillet 2015.

De 1972 à 1974, il a été conférencier en droit des compagnies à l'École du Barreau du Québec, puis professeur de 1975 à 1988. Il a également enseigné à titre de chargé de cours en informatique et droit à la Faculté de droit de l'Université Laval.

Bâtonnier du Barreau de Québec en 2003, M. Doyon a participé activement à de nombreux comités du Barreau, notamment le comité administratif, le comité des finances, le comité des requêtes en réadmission et le comité sur l'avenir de la profession. En 2007, il fut élu bâtonnier du Barreau du Québec. Il a négocié pour le Barreau différentes ententes, dont une de collaboration avec le Barreau de la Louisiane et un arrangement en vue de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre le Barreau du Québec et le Conseil national des Barreaux de France.

Le bâtonnier du Québec, M<sup>e</sup> J. Michel Doyon, c.r., Ph. D.

## Nouveau coureur, même course

Lisa Marie Noël

Depuis la passation des pouvoirs du 2 juin dernier au Congrès de Mont-Tremblant, c'est M<sup>e</sup> J. Michel Doyon qui tient les rênes du Barreau du Québec. Le coureur est nouveau, mais le but de la course demeure le même : l'accessibilité à la justice. Ce n'est pas à un cent mètres, mais bien à un marathon auquel les membres du Barreau sont appelés à participer.

Il doit y avoir une suite dans les priorités, estime le nouveau bâtonnier du Québec, M<sup>e</sup> J. Michel Doyon. Pour s'assurer de franchir la ligne d'arrivée un jour, il faut poursuivre sur la même piste que celle empruntée par les prédécesseurs. Une justice accessible est la priorité qui demeure à l'ordre du jour, bâtonnat après bâtonnat. Toutefois, M<sup>e</sup> Doyon est conscient qu'un tel dossier ne se règle pas en claquant des doigts.

Les solutions ne sont pas faciles à trouver ni à mettre en application. Elles nécessitent la concertation entre tous les intervenants du milieu de la justice comme le Barreau, les gouvernements et la magistrature, avec tout ce qu'ils comportent de différences en termes de vision et d'approche. Rendre la justice accessible est un véritable défi en soi.

« Le système est tellement complexe aujourd'hui, et les lois sont multiples. On assiste depuis la Seconde Guerre mondiale à une prolifération de lois et de règlements à tous les niveaux », souligne le bâtonnier du Québec. Il y a aussi le coût de la justice elle-même. Bien sûr, les honoraires d'avocats n'en sont pas uniquement la cause. Il y a de nombreux autres frais tels que, à titre d'exemple, les frais de signification, les timbres judiciaires, les frais d'expertise, etc. Les frais sont souvent disproportionnés compte tenu de la valeur du litige, ce qui décourage nos concitoyens de faire valoir leurs droits, regrette M<sup>e</sup> Doyon.

Alors, comment peut-on rendre la justice accessible ? On peut explorer plusieurs avenues, notamment la simplification des règles, cite en exemple M<sup>e</sup> Doyon. Serait-il possible d'alléger certaines causes en autorisant davantage de représentations orales devant les tribunaux, se demande-t-il. « Dans une cause de moindre envergure, l'oralité a du sens. Mais dans une cause de un million de dollars, elle en a beaucoup moins », explique-t-il. C'est donc à ce type de discussion que doit participer le Barreau.

Pour le bâtonnier Doyon, la justice participative, la médiation, le droit collaboratif sont autant de moyens à privilégier pour faciliter le règlement des différends. « On veut encourager les membres du



Le bâtonnier du Québec, M<sup>e</sup> J. Michel Doyon, c.r., Ph. D.

Barreau à se tourner vers ces pratiques, et à ne pas avoir peur de trouver des solutions novatrices à un litige avec leurs clients et leurs confrères », fait-il valoir.

Pourquoi est-il si important d'espérer une justice accessible à tous ? « La justice est le pilier des sociétés démocratiques. Lorsque la justice devient inaccessible, on met en doute nos valeurs démocratiques, un certain cynisme s'installe et on assiste à un désinvestissement de la population face à l'État. La justice elle-même est dès lors en danger, sans oublier les libertés qui s'y rattachent », déclare M<sup>e</sup> Doyon.

Il ajoute que dans nos sociétés occidentales, on tient trop souvent la justice pour acquise, alors qu'il s'agit d'une institution bien fragile. « L'un des rôles du Barreau est de voir à la défense des valeurs démocratiques et de la règle de droit. Si, au premier plan, le Barreau et la magistrature ne défendent pas ces grandes valeurs démocratiques, alors qui va le faire ? », demande-t-il. En fait, tous les membres de la société devraient s'intéresser à cette institution, gardienne de nos droits et libertés.

### Maintenir la vitesse de croisière

On ne peut pas abandonner une course après le signal du départ. Pour le bâtonnier, il est important de maintenir la vitesse de croisière et de continuer à soutenir les dossiers menés au fil des ans par les bâtonniers précédents. C'est

pourquoi M<sup>e</sup> Doyon ne veut laisser en suspens ni l'assurance juridique, ni la formation en région, qu'il considère comme un élément fondamental dans la pratique des avocats.

« Les efforts pour promouvoir l'assurance juridique et favoriser la formation continue en région, assurer une saine gestion financière et réaliser le plan stratégique doivent être poursuivis », a-t-il ainsi fait valoir lors de la passation des pouvoirs.

### Toujours en équipe

La continuité, c'est aussi favoriser le travail d'équipe. « Le Barreau, c'est l'affaire de tous, pas seulement du bâtonnier.

» // SUITE PAGE 3

Il s'est aussi impliqué activement au sein de nombreuses organisations et a siégé à plusieurs conseils d'administration. En tant que membre du conseil d'administration de la Société Radio-Canada de 1988 à 1998, il a occupé les fonctions suivantes :

- président et membre du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite des employés de Radio-Canada/CBC;
- membre du Comité exécutif;
- président et membre du Comité de vérification;
- membre du Comité de programmation de langue anglaise et de langue française;
- membre du Comité des finances.
- membre du Conseil d'administration et président de l'Association des Gens de l'air du Québec;
- membre du conseil d'administration et président de la Fondation François-Charron;
- membre et président de la Société historique de Québec.

Michel Doyon a été nommé le 21 juillet 2015 à titre de 29e lieutenant-gouverneur du Québec et a été assermenté le 24 septembre de la même année. Il conçoit son rôle comme celui d'un gardien de la pérennité de l'État, de la démocratie et de l'État de droit. Il ne fait pas qu'exercer ses responsabilités constitutionnelles, il se montre aussi attentif aux besoins de ses concitoyennes et concitoyens, reconnaît leurs mérites et répond aux joies et aux drames humains. Il souhaite se montrer généreux de sa personne en démontrant compassion et empathie dans ses rapports avec autrui. Il porte également une attention particulière à l'éducation et à l'engagement social et valorise la jeunesse ainsi que les personnes vulnérables. Un sens du devoir qu'il maintiendra pendant 2 957 jours jusqu'à la fin de son mandat le 25 janvier 2024.

Michel Doyon a reçu les distinctions suivantes au cours de sa carrière :

- Conseiller de la reine (1992);
- Avocat émérite (Barreau du Québec, 2009);
- Prix du Centenaire du Jeune Barreau de Québec (2014);
- Médaille du Barreau du Québec (2016);
- Médaille du Barreau de Québec (2018);
- Médaille du 125e anniversaire de la Confédération canadienne (1992);
- Médaille du 50e anniversaire du jubilé de la reine Elizabeth II (2002);
- Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II (2012);
- Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II (2022);
- Colonel honoraire de la 3e Escadre de Bagotville (1999-2005);
- Membre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (2003);
- Chevalier de Justice (2016);
- Vice-prieur du Conseil de l'Ordre de Saint-Jean pour le Québec (2016);
- Membre titulaire du Royal 22e Régiment (2016);
- Membre officier de l'Ordre de la Croix des Fusiliers de Sherbrooke (2017);
- Chevalier de l'Ordre de l'Étoile du Régiment de Trois-Rivières (2018);
- Chevalier de la Légion d'honneur de la République française (2022).



*Une nouvelle page*

**Mme Manon  
JEANOTTE**

**30<sup>e</sup>**

**LIEUTENANTE-  
GOUVERNEURE  
DÉSIGNÉE**



Mme Jeannotte a consacré sa carrière à soutenir l'établissement de communautés autochtones saines, sûres et prospères, en mettant l'accent sur les politiques, la gouvernance et la défense des droits. Récemment, à titre de co-initiatrice de l'École des dirigeants des Premières Nations à l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC Montréal), elle a occupé le poste de directrice et a contribué à renforcer la capacité des dirigeants autochtones à améliorer les résultats socioéconomiques de leurs communautés.

Avant de se joindre à HEC Montréal, Mme Jeannotte a occupé pendant 12 ans des rôles de leadership au sein de sa communauté, la Nation Micmac de Gespeg, notamment ceux de conseillère et de cheffe.

Mme Jeannotte est diplômée du programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres de McGill-HEC Montréal et récipiendaire de la première bourse décernée par ce programme aux gestionnaires autochtones. Les contributions importantes qu'elle a apportées pour commémorer l'histoire des Premières Nations et des Inuit au Québec lui ont valu une marque de reconnaissance de la part du Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux du Québec ainsi qu'une bourse du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, laquelle lui a notamment permis de participer à des sessions de dialogue sur les activités de l'UNESCO en faveur des peuples autochtones.

Mme Jeannotte et son partenaire vivent dans la région de Lanaudière, au Québec.



**ÉCOLE DES DIRIGEANTS  
DES PREMIÈRES NATIONS**

**FIRST NATIONS  
EXECUTIVE EDUCATION**



# RAPPORT ANNUEL DU GRAND CONSEIL

DE LA SOCIÉTÉ DE LA COURONNE DU CANADA

## MEMBERSHIP



M E M B E R S H I P

# 130%

D'AUGMENTATION  
DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE

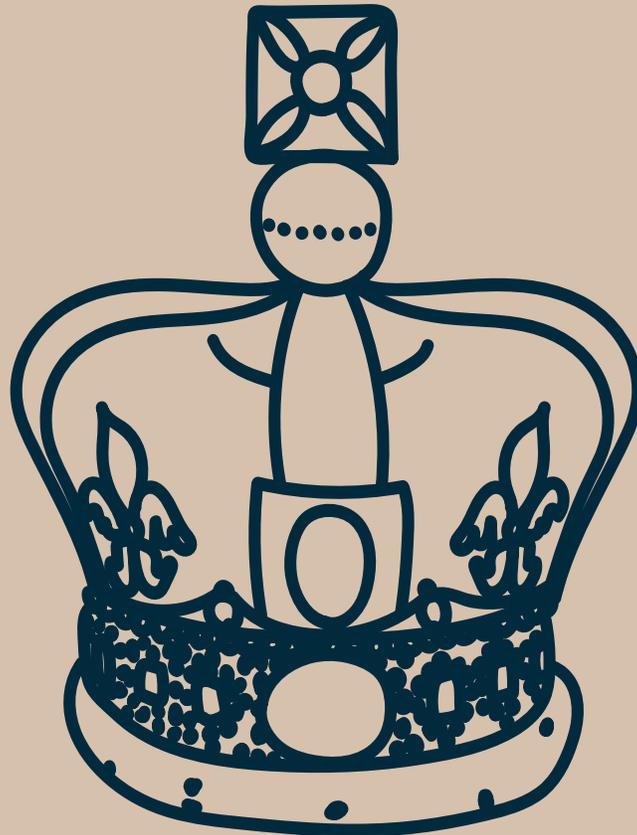
# 1

NOUVELLE  
**CLASSE**  
É M É R I T E

# 45

NOUVEAUX  
**A D E C**  
HONORAIRES

UNE NOUVELLE ÈRE COMMENCE SOUS  
**SM CHARLES III**  
ROI DU CANADA



RETOUR SUR NOS OPÉRATIONS

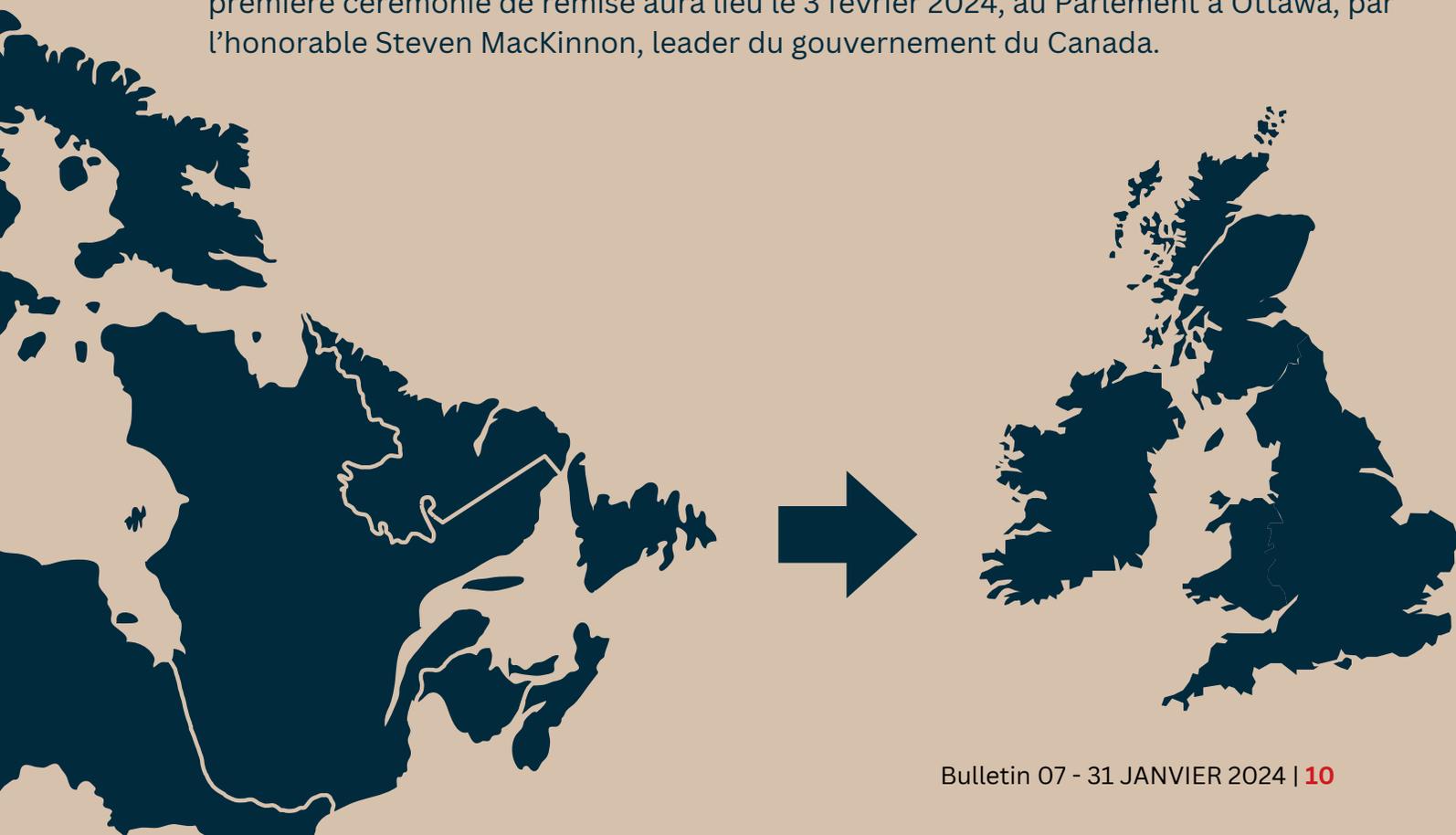
**2023**

Suivant l'établissement d'un plan stratégique durant le premier quart de 2023, l'équipe met en place des mesures pour une croissance de la Société. Pendant ce temps, le 25 avril 2023, notre président national rencontre **SAR le prince Edward, Duc d'Édimbourg**, dans le cadre de cérémonies à Toronto. Malgré l'horaire chargé, quelques **conversations stratégiques ont lieu** au sujet de notre Société de la Couronne du Canada.

Plus tard, le 06 mai 2023, une délégation se rend à Londres (Royaume-Uni) afin d'assister au **couronnement de Sa Majesté le roi Charles III, Roi du Canada**. La Société de la Couronne du Canada est alors mandaté par **ICI Radio-Canada** afin de couvrir l'évènement lors d'entrevues francophones en direct à la télévision et à la radio. Un grand moment!

Durant l'été, **notre Patron d'honneur, l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec**, donne son approbation pour la création de la **Classe Émérite**. Cette classe qui vient s'ajouter à la constitution de l'organisation et vise à reconnaître des citoyens et citoyennes ayant servis avec professionnalisme la Couronne au Canada. Quelques semaines plus tard, 45 membres seront introduits pour la première fois dans cette classe à la lumière de leur éminent service!

Finalement, entre plusieurs autres succès de 2023, le Grand Conseil de la Société à le plaisir **d'inaugurer la Médaille commémorative spéciale de la Société de la Couronne du Canada**. Cette médaille dites "d'organisation" vise à honorer ceux et celles ayant les valeurs et l'héritage de nos souverains passés et présents. Une première cérémonie de remise aura lieu le 3 février 2024, au Parlement à Ottawa, par l'honorable Steven MacKinnon, leader du gouvernement du Canada.



# DU NOUVEAUX MEMBRES À VOTRE GRAND CONSEIL

(NOMINATIONS DES 6 DERNIERS MOIS)



**Major (ret.) Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM, MRHSC - Vice-président national**

Le Major (ret.) Paul E. Henry, est présentement directeur de l'Éducation du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, basé à Sudbury où il cumule plus de 33 années de service. Monsieur Henry a également servit pendant plus de 21 ans dans les Forces armées canadiennes et d'innombrables autres années dans des oeuvres caritatives et philanthropiques comme l'Ordre de St-Jean, l'Ordre de St-Lazare et le Prix international du Duc d'Édimbourg - Canada.

**M. Hubert Fafard, CD - Chancelier national**

Gestionnaire et conseiller en matière de santé, de sécurité, de l'environnement et de la sécurité industrielle et cumulant près de 24 années d'expérience dans l'implantation et la gestion de la santé et sécurité du travail, monsieur Hubert Fafard a aussi servi comme Commandant à la SAIOC des Forces armées canadiennes de décembre 1989 à juin 2014.



**M. Zekiel Lefrançois - Coordonnateur national aux Affaires publiques & médias**

De Gatineau, monsieur Lefrançois consacre son temps auprès des mouvements jeunesse à titre, notamment, d'aviseur pour Cadets Canada. Parallèlement ici à la Société, il allie passion et impact positif dans chaque étape de son travail afin d'offrir un contenu personnalisé et attrayant aux affaires publiques.



**Maj. Charles Paquin, CD, A de C - Coordonnateur national à la réalisation multimédias**

Après plusieurs affectations à des postes d'état-major, Major Paquin est nommé aide-de-camp honoraire du lieutenant-gouverneur du Québec en 2010. Il occupe présentement le poste de conseiller sénior en communications créatives pour la Force Cyber des FAC au Quartier-général de la Défense nationale à Ottawa.



**Capt. Alain J.R.G. Hébert, A de C - Conseiller Ville de Québec**

Officier de guerre navale auprès de la Marine royale canadienne, puis Officier de la Police militaire pour l'armée canadienne, le Capitaine Alain Hébert, CD, A de C sert avec beaucoup d'expérience dans la grande région de Québec. Fier d'être le conseiller de la plus grande filiale, il est motivé à faire rayonner notre belle organisation au Québec.



**M. Guy Doiron, CD, A de C - Conseiller Nouveau-Brunswick**

Technicien d'approvisionnement pour les FAC pendant plus de 12 ans où il a eu la chance de parader pour la Reine Elizabeth II en 1976; puis technicien ambulancier pendant plus de 24 ans où il alterne entre ses fonctions paramédicales le jour et celles de commandant d'unité de Cadets le soir: monsieur Guy Doiron sert la Couronne et son pays avec excellence. Fait intéressant : Il est le premier membre de la Légion Royale canadienne à servir comme aide de camp au Québec!



**Capt. Steve Fortier, A de C - Conseiller de la Région de la Capitale nationale (Ottawa-Gatineau)**

Cadre supérieur à l'Agence des services frontaliers du Canada, Capt. (ret.), Steve Fortier est nommé aide de camp honoraire en 2012 alors à titre de représentant des Forces armées canadiennes. Il possède une maîtrise ès Arts en éducation et un diplôme d'études supérieures en gestion et administration d'organismes culturels.



**Ltv Simon Bullock - Conseiller de la Région du grand Montréal**

Officier de la logistique auprès de la Marine royale canadienne, Ltv Simon Bullock est un leader communautaire dévoué, un bénévole et un athlète amateur. Qualifié plongeur dans les Forces armées canadiennes, il aime également les découvertes en pratiquant avec passion ses passe-temps, notamment ceux de la calligraphie, la pâtisserie et le vin.



# NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ➤➤➤ RENOUELEMENT ANNUEL

Comme vous le savez, vos cotisations et vos dons sont essentiels afin de nous aider à atteindre nos objectifs et à soutenir la Couronne au Canada. C'est pourquoi depuis le 30 juin, il est temps comme chaque année, de procéder au renouvellement des cotisations :

1. Rendez-vous sur notre site :  
<https://monarchistsociety.org/devenir-membre>
2. Complétez l'Étape 2 seulement : PAYEZ  
VOTRE COTISATION

## ➤➤➤ PASSEZ LE MOT !!!

L'adhésion représente un support crucial à la Société de la Couronne du Canada. Avec des avantages importants pour un prix très modeste, celui-ci est une offre des plus pertinentes.

Si chaque membre recrute seulement 1 personne issue de relation d'amitié, familiale ou de travail, notre Société aura doublée!

1. Invitez vos proches à se rendre sur notre site :  
<https://monarchistsociety.org/devenir-membre>
2. Aidez-le à compléter l'Étape 1 et 2.

## ➤➤➤ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECRUTE

Vous êtes motivé et voulez faire la différence ? Vous aimeriez faire partie d'une équipe dynamique ? Le Grand Conseil de la Société de la Couronne cherche des membres pour les postes suivants :

Trésorier national ;  
Webmaster national ;  
Conseiller - Centre du Québec  
Conseiller - Région du Grand Toronto



Suivez-nous sur Facebook :  
[Société de la Couronne du Canada](#)